



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE

### DIX-HUITIÈME SESSION

### DEUXIÈME SEMAINE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE

Cotonou, République du Bénin, 16 - 20 Janvier 2012

### L'IMPORTANCE DE LA GOUVERNANCE ET LE PARTAGE DES AVANTAGES DANS LA GESTION DURABLE DES FORÊTS, DES ARBRES ET DE LA FAUNE SAUVAGE DE L'AFRIQUE

*Expériences du Mécanisme REDD+ en Afrique et développement des capacités sur les  
questions liées au Mécanisme REDD+*

#### Résumé

*L'objectif de la présente note est de faciliter le débat sur les expériences et le développement des capacités dans la Région Afrique en rapport avec la Réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement ; et le rôle de conservation, la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone forestier dans les pays en développement (REDD+). Ce document présente les différentes initiatives du Mécanisme REDD+ en cours en Afrique et discute des expériences du Mécanisme à ce jour avec un accent particulier sur les besoins en matière de développement des capacités. Le document identifie également un nombre de questions à débattre sur les défis rencontrés dans la mise en œuvre des initiatives nationales du Mécanisme REDD+ en matière de changement climatique.*

## I. INTRODUCTION

1. Le changement climatique a émergé comme l'un des enjeux vitaux auxquels les pays sont confrontés de nos jours, et auxquels ils seront confrontés dans un avenir prévisible. Il est prévu que le changement climatique ait des impacts majeurs sur plusieurs secteurs et aspects de la vie, y compris sur la productivité agricole et la sécurité alimentaire, les économies des ménages et la viabilité environnementale. Selon les prévisions, les effets du changement climatique seront les plus sévèrement ressentis dans les régions où les vulnérabilités sont les plus importantes en raison de la pauvreté, de la fragilité environnementale et/ou des insuffisances institutionnelles.

2. Le changement climatique est ressenti de diverses manières sur le continent africain. Les températures ont augmenté, les pluies sont désormais irrégulières et les sécheresses sont plus fréquentes et durent plus longtemps, et les risques de perte de la flore et de la faune sont plus importants. En outre, la désertification s'accroît à un rythme alarmant, suscitant de vives inquiétudes quant à la sécurité alimentaire et aux moyens d'existence des populations autochtones et des communautés dépendantes des forêts. Les cultures africaines sont également menacées en raison de l'importante migration des populations rurales vers les centres urbains à la recherche d'emplois et d'autres moyens d'existence.

3. Alors que le changement climatique compromet les gains récents et futurs en matière de développement, il offre également la possibilité de repenser les voies de développement et de renforcer les efforts d'institutionnalisation de la durabilité. Une conscience politique plus éveillée, et des sources émergentes de financement pour l'atténuation du changement climatique pourraient offrir un appui vital au développement durable en Afrique, y compris pour la gestion durable des forêts.

## II. IMPORTANTS DÉVELOPPEMENTS AU NIVEAU INTERNATIONAL

4. Les débats au sein de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC) se focalisent sur l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Au cours de la seizième réunion de la Conférence des Parties (COP) de la CCNUCC tenue en décembre 2010, les fameux 'Accords de Cancun' ont été adoptés. Concernant l'atténuation des effets du changement climatique, les Parties des pays en développement à la Convention, ont été encouragées à "contribuer aux actions d'atténuation dans le secteur forestier en entreprenant les activités suivantes, selon le bon vouloir de chaque Partie et conformément à leurs capacités et circonstances nationales respectives :

- (a) Réduire les émissions dues au déboisement ;
- (b) Réduire les émissions causées par la dégradation des forêts ;
- (c) Conserver les stocks de carbone forestier ;
- (d) Gérer les forêts de manière durable;
- (e) Améliorer les stocks de carbone forestier ;"

Toutes ces activités comprennent des éléments du Mécanisme REDD+.

5. En bref, la Réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD) constitue un effort de création d'une valeur financière pour la quantité de carbone stockée dans les forêts, offrant ainsi des incitations pour les pays en développement à réduire les émissions des terres boisées et à investir dans des voies de développement durable à faible carbone. Les implications du Mécanisme REDD+ vont au delà du déboisement et de la dégradation des forêts pour inclure le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone forestier.

## III. ACTIVITÉS DU MÉCANISME REDD+ DANS LA RÉGION

6. Diverses initiatives REDD+ sont en cours d'exécution dans la région.

- i. **Le Programme ONU-REDD** est l'initiative collaborative des Nations unies sur la Réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement. Le programme a été lancé en 2008 et exploite le rôle de rassembleur et l'expertise technique de la FAO, du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Le Programme ONU-REDD soutient les processus du Mécanisme REDD+ au niveau national et favorise la participation éclairée et significative de tous les

intervenants, y compris les populations autochtones et les autres communautés dépendantes des forêts, dans la mise en œuvre du Mécanisme REDD+ au niveau national et international. Le Programme compte actuellement 35 pays partenaires en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

- Il existe 11 pays partenaires du Programme ONU-REDD en Afrique (République Centrafricaine ; Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo ; Éthiopie ; Gabon ; Kenya, Nigéria ; République du Congo, Soudan, Tanzanie et Zambie). Au 1<sup>er</sup> Janvier 2012, quatre de ces pays sont en pleine mise en œuvre d'un Programme national (République démocratique du Congo, Nigéria, Tanzanie et Zambie) et un autre pays (République du Congo) a été invité à soumettre une proposition de Programme national lors de la prochaine réunion du Conseil de direction prévue pour mars 2012. Ensemble, ces quatre pays ont reçu environ 20 millions de dollars pour la préparation au Mécanisme REDD+ et des efforts de 'démarrage rapide' de la mise en œuvre.
- ii. Sous la direction de la Banque mondiale, le **Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF)** vise à pourvoir un cadre pour le pilotage des activités de réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts. Ce fonds compte 37 pays participants dont 14 d'Afrique (Cameroun ; République Centrafricaine ; République démocratique du Congo (RDC) ; Guinée équatoriale ; Éthiopie ; Gabon ; Ghana ; Kenya ; Libéria ; Madagascar ; Mozambique ; République du Congo ; Tanzanie et Ouganda). Parmi ces pays, la RDC, le Ghana, l'Éthiopie, le Kenya, la République du Congo et la Tanzanie ont déjà soumis leurs propositions de préparation (R-PP) au FCPF.
- iii. Le **Programme d'investissement forestier (PIF)** est également initié par la Banque mondiale. Son objectif principal est d'appuyer les efforts en matière de Mécanisme REDD des pays en développement en fournissant un préfinancement pour les réformes et investissements de préparation identifiés grâce aux efforts nationaux de préparation au Mécanisme REDD pour le développement d'une stratégie. Jusqu'en septembre 2011, le Burkina Faso et la République démocratique du Congo (RDC) ont soumis des plans d'investissement pour examen et ont reçu l'approbation du sous-comité du PIF, tandis que le Ghana est l'un des quatre pays pilotes qui développent actuellement leurs plans d'investissement.
- iv. L'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) a un **Programme thématique sur la Réduction du déboisement et de la dégradation des forêts et l'amélioration des services environnementaux (REDDES)** visant à réduire le déboisement et la dégradation des forêts, à améliorer les services environnementaux et à contribuer à améliorer les moyens d'existence des communautés dépendantes des forêts à travers la conservation et l'utilisation durable des ressources forestières tropicales, la réhabilitation des forêts et d'autres activités connexes à l'aide d'une approche d'aménagement paysager. Un total de 10 projets dans huit pays ont été approuvés à ce jour, y compris l'appui pour le développement d'un Inventaire forestier national en RDC et la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts par le biais de la gestion collaborative avec les communautés locales au Ghana.
- v. Il existe également plusieurs programmes relatifs au Mécanisme REDD+ dans la région africaine qui sont mis en œuvre grâce à un soutien bilatéral et le financement privé. Ces programmes incluent des initiatives menées par l'Initiative norvégienne internationale 'Climats et forêts', l'Initiative australienne internationale 'Carbone forestier', le Fonds forestier du Bassin du Congo (FFBC) et la Fondation Clinton, entre autres. Quelques pays, tels que le Kenya, développent également des propositions du FEM pour soutenir les activités de préparation au Mécanisme REDD+. Plusieurs projets du Mécanisme REDD+ sont également en cours de développement dans un bon nombre de pays africains.

avec souvent la participation des organisations non gouvernementales, et de partenariats conjoints avec le secteur privé et les organisations locales.

#### **IV. LE RÔLE DE LA FAO**

7. En sa qualité de partenaire fondateur du Programme ONU-REDD, la FAO joue un rôle clé dans l'appui aux pays pour leur permettre de se préparer au Mécanisme REDD+. L'un des domaines principaux dans lesquels la FAO apporte son soutien, est la formulation de programmes nationaux du Mécanisme REDD+, l'établissement de systèmes nationaux de surveillance forestière, de mesure, de vérification et de notification (MRV) du carbone forestier. Par ailleurs, la FAO a récemment été approuvée comme partenaire d'exécution du FCPF. Elle travaillera donc encore plus étroitement avec cette initiative à l'avenir.

8. En outre, la FAO fournit son appui sur des aspects spécifiques relatifs au Mécanisme REDD+ aux pays membres en Afrique qui ne disposent pas encore d'un Programme national sous le Programme ONU-REDD ou sous le FCPF dans le cadre de son appui ciblé, et à travers le financement des donateurs bilatéraux, le FEM et le Programme de coopération technique de la FAO.

9. La FAO collabore également avec la COMIFAC, le Fonds forestier du Bassin du Congo et la Banque africaine de développement pour initier un projet régional dans le Bassin du Congo sur les systèmes de surveillance et la mesure, la notification et la vérification nationale en appui au Mécanisme REDD+ dans dix pays. La FAO a aussi participé à la formulation du programme régional du Mécanisme REDD+ de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) et de sa contribution aux discussions sur le Mécanisme REDD+ et les actions d'atténuation/adaptation au niveau régional.

#### **V. EXPÉRIENCES ET LEÇONS APPRISSES**

10. Dans la région africaine, les pays participant au Mécanisme REDD+ ont généré d'innombrables leçons pertinentes pour les autres pays. Les expériences relevées dans ce document ne constituent pas les seules leçons provenant de la région, elles ont été identifiées parmi les plus importantes, transférables et potentiellement utiles pour des activités nouvelles ou continues de préparation au Mécanisme REDD+ dans les pays africains.

#### **L'importance d'une compréhension répandue du Mécanisme REDD+**

11. En tant que concept, le Mécanisme REDD+ est relativement nouveau et plutôt complexe, bien qu'il ait un lien fort avec la gestion forestière durable. Il est important que la portée et les objectifs du Mécanisme REDD+ soient clairement communiqués et qu'un public large soit inclus dans la sensibilisation et le renforcement des capacités, puisque sans cette connaissance répandue, il ne sera pas possible de faire avancer les activités relatives au Mécanisme REDD+. Alors que le Mécanisme REDD+ nécessite le développement de divers éléments nouveaux, tels que les systèmes de mesure, de notification et de vérification (MRV), un Système de distribution des avantages et un système efficace de sauvegardes tous couverts par les Stratégies nationales du Mécanisme REDD+ développées à ce jour, la plupart des politiques et mesures requises pour le Mécanisme REDD+ ne sont pas considérablement différentes de celles développées au fil des ans dans le contexte de la gestion durable des forêts.

12. Dans certains pays, la connaissance du Mécanisme REDD+ est concentrée dans quelques secteurs ou restreinte à certaines personnes. Il est clair qu'il est un besoin de dépasser les concepts traditionnels et d'inclure les personnes et les groupes provenant de tous les secteurs pertinents dans la dissémination des savoirs. La fourniture de produits multimedia facilement accessibles pour contribuer à répandre les savoirs est essentielle pour toucher une variété d'intervenants.

13. Dans le but d'assurer que la compréhension du Mécanisme REDD+ est répandue, la RDC a tenu sa deuxième Université internationale REDD qui est un événement des parties prenantes ayant pour but d'accroître la compréhension du concept général du Mécanisme REDD+ d'un public composé des parties prenantes. À partir du premier engagement sur le Mécanisme REDD+, le Nigéria a reconnu le besoin de sensibiliser et d'inclure les personnes de différents secteurs et échelles de la communauté aux plus hautes sphères du gouvernement. Lors de la première mission officielle du Programme ONU-REDD, l'équipe s'est aventurée au fin fond de la forêt tropicale du Nigéria pour visiter la communauté Ekuri qui s'efforce depuis des années, de conserver la forêt, de manière à ce qu'il y ait un engagement de premier ordre sur le Mécanisme REDD+ et un entendement commun du contexte forestier du Nigéria. En plus d'accroître la sensibilisation et la connaissance du Mécanisme REDD, cette mission a également renforcé l'appui pour l'initiative et son avancement.

### **L'importance de la coordination de l'appui international**

14. Avec les multiples sources de financement du Mécanisme REDD+ disponibles, des efforts fermes de coordination sont nécessaires afin de réaliser l'impact requis et d'aider les pays africains dans le cadre de leurs activités de préparation au Mécanisme REDD+.

15. Un excellent exemple d'une telle coordination est la RDC, où le Programme national est un programme conjoint du FCPF et de l'ONU-REDD et les rôles d'appui à la mise en œuvre sont clairement définis pour les deux institutions. La RDC a également été sélectionnée comme l'un des pays pilotes à soutenir dans le contexte du programme d'investissement forestier, à travers lequel les investissements nécessaires à l'appui aux changements transformationnels dans le secteur forestier national seront pourvus. À un niveau plus opérationnel, le Programme ONU-REDD en RDC collabore avec l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et l'Institut national de recherche spatiale du Brésil (INPE) pour fournir une expertise conjointe en matière de MRV au pays. Un autre exemple notable de collaboration impliquant la RDC est le projet régional du Bassin du Congo sur la surveillance forestière et la MRV, qui a débuté sous forme d'initiative co-financée par le Programme ONU-REDD et qui englobera l'appui coordonné et harmonisé à dix pays du Bassin du Congo pour la préparation au Mécanisme REDD+ et complétera ainsi les activités financées par le biais d'autres moyens et contribuera à partager les expériences au niveau sous-régional.

### **L'engagement de toutes les parties prenantes est vital**

16. La réduction du déboisement et de la dégradation des forêts en Afrique nécessite une action à plusieurs niveaux, y compris une meilleure planification de l'utilisation des terres, une réduction de l'impact de l'agriculture sur les forêts, la sécurité du régime foncier, le reboisement à la périphérie des villes et la dissémination améliorée de fourneaux plus efficaces. Au fur et à mesure que les pays évoluent et développent des stratégies nationales prenant en compte les facteurs déterminants du déboisement et de la dégradation des forêts, les liens transversaux avec d'autres secteurs et thèmes dans le cadre de la planification du développement national deviennent de plus en plus évidents.

17. Les expériences en provenance de la Tanzanie, de la Zambie et de la RDC démontrent la nécessité d'une meilleure coordination inter-sectorielle et des équipes nationales spécifiques à consacrer exclusivement au Mécanisme REDD+. Au titre de leurs fonctions, l'équipe nationale et l'institution coordonnatrice :

- (a) Faciliteront le dialogue et la participation des parties prenantes ;
- (b) Assureront une approche intersectorielle étroite impliquant les ministères et intervenants au delà des secteurs forestiers et environnementaux (agriculture, énergie, planification et finance, etc.) ;

- (c) Collaboreront avec les donateurs et pourvoieront une liaison avec les négociations internationales en cours.

18. Les expériences montrent également que bien que les structures du Mécanisme REDD+ établies coopèrent avec les divers ministères, il est de plus en plus ardu d'obtenir la participation et les contributions constantes et substantielles en dehors des secteurs traditionnels des forêts et de l'environnement. L'expérience de la République du Congo, alors qu'elle commence à développer son plan de préparation, montre que l'invitation des représentants ministériels de haut niveau pour leur implication à la genèse du processus, sert à démontrer l'importance de la planification intersectorielle et intégrée pour le Mécanisme REDD+ ainsi que pour développer une base solide pour les objectifs et les intérêts des autres secteurs à prendre en compte dès la phase initiale du processus.

19. Un défi supplémentaire consiste à convier d'autres groupes au processus. L'implication précoce de la société civile dans le Mécanisme REDD+ est essentielle pour l'adoption et la crédibilité du processus et de tout produit qu'il génèrera, tel que la stratégie du Mécanisme REDD+. Les groupes de la société civile à leur tour, doivent être bien organisés, développer la confiance et partager les responsabilités, de telle sorte qu'ils puissent représenter leurs circonscriptions de manière efficace dans l'institution de la coordination du Mécanisme REDD+.

### **La nécessité d'adopter une approche dépassant le carbone**

20. Le Mécanisme REDD+ a le potentiel de produire des avantages sociaux et environnementaux importants en plus de ses effets sur les émissions de carbone. Cependant, il existe également des risques potentiels associés à la mise en œuvre du Mécanisme REDD+. Ces risques ont poussé la CCNUCC à apporter sa direction sur les sauvegardes sociales et environnementales pour le Mécanisme REDD+ dans ses accords de Cancun.

21. Les pays devront formuler leurs programmes REDD+ afin d'améliorer les avantages sociaux et environnementaux et réduire les risques. Pour beaucoup, cela représente un nouveau défi nécessitant de nouveaux domaines d'expertise pour ceux qui participent à la planification et à la mise en œuvre du Mécanisme REDD+. Toutefois, l'expertise et les capacités existantes peuvent contribuer de manière significative au développement de programmes REDD+ respectueux des sauvegardes environnementales, en particulier lorsque ces aptitudes sont appliquées dès le début du processus de développement.

22. Un atelier organisé au Nigéria pour passer en revue le Programme national et les sauvegardes sociales et environnementales du Mécanisme REDD+ a montré que ceux qui ont développé le Programme REDD+ du Nigéria les avaient déjà prises en compte. Les participants ont identifié plusieurs avantages potentiels qui pourraient être générés par les actions sous le Mécanisme REDD+, y compris la conservation améliorée de la biodiversité, de meilleurs approvisionnements de produits forestiers non ligneux, une sécurité alimentaire améliorée, l'autonomisation des femmes et des jeunes, les opportunités d'emploi et les conflits réduits. Ils ont également identifié les risques associés à certains types d'actions du mécanisme, tels que la perte de recettes ou d'emplois, la perturbation des pratiques traditionnelles et les conflits sur les droits de propriété.

23. L'examen par le groupe a montré que le projet de Programme national incluait déjà plusieurs éléments qui contribueraient à améliorer les avantages et à réduire les risques des activités du Mécanisme REDD+. En outre, les capacités nécessaires pour ces éléments étaient déjà en place ou étaient explicitement incluses dans les plans de développement des capacités. Cependant, les liens entre les éléments du Programme et l'amélioration des avantages et l'atténuation des risques n'ont pas été clairement définis, et les discussions ont identifié plusieurs moyens de les renforcer.

## **VI. DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS SUR LE MÉCANISME REDD+**

24. Il est clair que le Mécanisme REDD+ offre une grande opportunité vitale pour l'atténuation du changement climatique. Il est aussi évident que le Mécanisme REDD+ nécessitera un travail considérable pour assurer que les pays réalisent les trois phases de préparation, de démonstration et de mise en œuvre complète et en recolent les bénéfices. Bien que les efforts à ce jour aient produit une myriade de leçons et de succès, trois aspects interconnectés émergent régulièrement comme essentiels pour résoudre le casse-tête du Mécanisme REDD+ : partage des savoirs, coordination et développement ciblé des capacités.

### **Le savoir doit être collecté et partagé**

25. Le savoir en rapport avec le Mécanisme REDD+ se présente sous diverses formes, des données forestières aux statistiques économiques, et couvre des sujets tels que le système de MRV, l'évaluation des services écosystémiques et les lois et politiques forestières pertinentes. Ce savoir doit être saisi, bien organisé, clairement expliqué et largement partagé. L'établissement d'une base de connaissances est centrale à la préparation au Mécanisme REDD+ ainsi que dans l'évolution à travers les étapes du Mécanisme REDD+. Le savoir ne peut demeurer en isolation ; les outils, leçons et expériences doivent être connectées à travers les pays, les régions et aux niveaux global et local.

### **La coordination est vitale**

26. La coordination du financement, des secteurs, des parties prenantes ou des accords internationaux, constitue l'un des défis les plus complexes mais aussi les plus gratifiants en matière de gains en efficacité pour le Mécanisme REDD+. La coordination doit s'effectuer au sein de tous les niveaux (du niveau local au niveau international) et à travers toutes les échelles, pour un impact maximum. La question de la coordination n'est pas limitée aux pays mais nécessite la coordination améliorée par les organisations multilatérales, avec les donateurs et en collaboration avec les ONG.

### **Le développement des capacités est requis à tous les niveaux et doit répondre aux besoins identifiés**

27. Le renforcement des capacités est nécessaire à tous les niveaux, des activistes aux politiciens, les forestiers et les communautés, pour que toutes les parties puissent collaborer de manière effective au développement et à la mise en œuvre des stratégies du Mécanisme REDD+.

28. Avant que le Programme national conjoint (PNC) ne soit formulé, une implication précoce des acteurs nationaux à l'aide d'approches participatives constituait un facteur critique de succès dans l'identification des besoins en matière de développement des capacités. En conséquence, le développement des capacités s'est effectué aux niveaux technique et politique. Au niveau technique, le projet de suivi et d'évaluation des ressources forestières nationales (NAFORMA) et le Programme ONU-REDD appuient les efforts du gouvernement visant à renforcer les capacités techniques pour le suivi forestier dans la Division des forêts et de l'apiculture du Ministère des ressources naturelles et du tourisme. Plusieurs cours de formation technique et des ateliers ont été organisés et une unité de surveillance forestière a été établie. Au niveau politique, les activités se sont concentrées sur l'amélioration des capacités de formulation des politiques dans le pays et ont considérablement accéléré le processus de la politique forestière en Tanzanie.

29. Le Programme ONU-REDD et le FCPF entreprennent ensemble une évaluation des besoins nationaux afin d'aider à adapter les activités futures des deux programmes aux besoins des pays.

## VII. QUESTIONS SOUMISES À L'ATTENTION DE LA COMMISSION

30. L'élan et la volonté politique pour le Mécanisme REDD+ ont été essentiels pour les gains réalisés à ce jour, dans un laps de temps relativement court. Ce dynamisme et cet engagement ne devraient pas s'étioler mais plutôt être exploités et accrus pour un succès continu. Par ailleurs, un dialogue ouvert, la consultation et le renforcement des capacités doivent continuer comme priorités pour le développement de mécanismes REDD+ forts dans les pays.

31. Les équipes de pays et les partenaires doivent prendre le temps d'évaluer le progrès du Mécanisme REDD+, de déterminer l'efficacité des différentes activités, et d'identifier les enjeux et opportunités afin de réviser les plans et programmes au besoin. Le Mécanisme REDD+ s'est avéré être une solution innovante et viable d'atténuation du changement climatique et les programmes de préparation et les stratégies nationales doivent poursuivre ce focus inventif et axé sur les solutions.

32. À la faveur des délibérations sur la question du Mécanisme REDD+ en Afrique, les membres de la CFFSA pourraient concentrer les discussions sur les questions suivantes :

- a) Quelles actions les membres de la CFFSA tels que la FAO devraient-ils entreprendre pour appuyer les efforts des pays (au niveau national, régional ou international) sur le Mécanisme REDD+ ?
- b) Quelles actions les membres de la CFFSA pourraient-ils entreprendre dans leurs pays respectifs pour accroître l'engagement pour l'action nationale et la coopération régionale dans le cadre du Mécanisme REDD+ ?
- c) Quel type de renforcement des capacités est nécessaire dans les pays (tant au niveau politique que technique) pour favoriser leur participation effective aux initiatives du Mécanisme REDD+ et les soutenir ?